



La violence employée contre les manifestant-es ce matin du 21 juin n'était en rien « légitime ». Nul besoin de gazer en plein visage et de frapper à la matraque des protestataires venu-es les mains nues. À Notre Dame des Landes, depuis que AGO/Vinci a la concession, le harcèlement est quotidien : contrôles d'identités, survols d'hélicoptères, perquisitions, appels téléphoniques à toute heure, pneus de vélos crevés... 38

personnes ont déjà comparu, 17 procès pour expulsion ont eu lieu, trois sont à venir...

À Notre Dame des Landes, comme partout où nos dirigeants, l'État et les patrons, rencontrent une résistance à leurs projets déraisonnables et inhumains, **c'est la même répression qui s'abat**. Les procès de Clément et de Sylvain sont une preuve éclatante que les droits de manifester et de militer sont bafoués. Dans chaque lutte contre les fermetures d'entreprises et le bétonnage des terres agricoles, contre des projets polluants (Ligne Haute Tension et nucléaire dans la Manche, TGV alpin, etc.) , des militant-es sont arrêté-es, maltraité-es, jugé-es par la justice aux ordres des dirigeants.

**Ce procès symbolise la lutte de tout-es les opprimé-es contre la force que les exploiters utilisent pour imposer leurs diktats.
Soyons nombreux-ses à participer à cette mobilisation !**

**La répression, ça suffit !
Pas de nouvel aéroport, ni ici, ni ailleurs !**

Organisation : Coordination des opposants au projet de NDL
Covoiturage : 11H : Place de la Poste à NDL et à Beauséjour - Nantes
Contacts : Marcel Thébaud 02 40 57 28 98 ;
Cyril Bouligand 06 21 04 76 84 ; Julien Durand 06 33 51 01 25

NOTRE DAME DES LANDES

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN À DES MILITANTS

MARDI 28 AOÛT – à 12H devant le tribunal de SAINT NAZAIRE

Le 21 juin dernier se tenait un rassemblement à Notre Dame des Landes contre le démarrage, ce jour-là, de l'enquête publique Loi sur l'Eau concernant le projet d'aéroport. Les manifestant-e-s dénonçaient le simulacre de consultation : dossier de 2000 pages, réponse avant le 23 juillet donc en période de vacances. Impossible et illégal : le délai doit être de deux mois. Les forces de l'ordre, nombreuses, casquées, armées de matraques et de bombes lacrymogènes ont violemment agressé les occupant-es des tracteurs et les militant-es qui barraient les accès à la mairie.

Sylvain, paysan, président de l'Association de Défense des Exploitants Concernés par l'Aéroport (ADECA) a été interpellé, le tracteur et la remorque du GAEC mis sous séquestre pendant plusieurs semaines ; son jugement pour refus d'obtempérer après sommations et menace avec arme (son tracteur) est prévu le mardi 28 août à 14H à St Nazaire.

Un mois plus tard Clément, squatteur sur la ZAD (Zone d'Aménagement Différé ou Zone A Défendre) a été arrêté chez lui, gardé à vue et son jugement pour refus d'obtempérer après sommations, violence sans arme et refus de prise d'ADN aura lieu le même jour.

D'autres convocations pourraient suivre car nous sommes nombreux-ses à ne pas avoir obtempéré après les sommations...

Devant le tribunal de Saint Nazaire se tiendra un grand meeting de soutien à la lutte contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes et pour l'acquiescement de Sylvain et Clément.

Tout comme notre argent, ne pas jeter sur la voie publique